

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2016</p>

La séance débute à 18h10 sous la présidence de Mme P. BERNON, Principale du collège, et après vérification du quorum.

PRESENTS :

Mme BERNON, Mme TOURENNE, Mme GRUMBERG, Mme MARZAT, Mme DESCHAMPS, M. ALLAIS, M. MICHELETTI, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme GATINEAU, Mme RENAUD, Mme PREVOT, Mme CLEDAT, M. ESCOLA, Mme HERNOUX

EXCUSES :

Mme GOT, Mme LAVERGNE, M. FALLER, M. GAL, Mme ESPINOZA, M. BROUET, Mme BOISSEAU, Mme BALARD

Un invité : Mme Thien-Ly ESQUERRE, "Fondée de pouvoir"

Le secrétaire de séance est désigné : Mme Catherine RENAUD

Mme P. BERNON, Principale du collège, mentionne l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte rendu modifié du 9 février 2016
- ✓ Voyage en Provence
- ✓ Compte financier et affectation du résultat
- ✓ DBM
- ✓ Questions diverses

L'ordre du jour ci-dessus est approuvé à l'unanimité.

I. Approbation du compte-rendu modifié du 09 février 2016

Les membres du CA approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 09 février 2016.

II. Voyage en Provence

Mme BERNON déplore que, au vu de la période choisie, le projet du voyage en Provence pour les latinistes ne peut aboutir.

De plus, Mme la Principale n'a réceptionné les documents nécessaires à l'étude du projet que le matin même.

Par conséquent, budgétairement, le délai d'instruction est trop long.

Mme PREVOT regrette l'annulation du projet mais comprend la situation.

Mme MARZAT intervient pour notifier sa surprise. Elle regrette que le professeur ait promis un voyage durant 2 ans à ses élèves et qu'il n'y ait aucun aboutissement. Elle souligne que c'est regrettable.

Mme DAVOINE reconnaît que budgétairement le délai est trop court.

Mme BERNON souhaite instaurer un nouveau cadre pour l'organisation des sorties scolaires 2016-2017.

III. Compte financier et affectation du résultat

Mme ESQUERRE, adjointe agent comptable, présente le compte financier. Elle explique qu'à la fin de chaque exercice, un document financier comprenant le bilan, l'analyse et l'affectation doit être établi.

1. Bilan de l'exercice :

- Services généraux (activités pédagogiques, vie scolaire, administration et logistique) : les recettes sont supérieures aux charges.
- Services spéciaux (service restauration, service bourses nationales) : les recettes sont légèrement supérieures aux charges. Les recettes du domaine restauration proviennent de la vente des tickets repas. Le repas est acheté 2,48 euros au collège d'HOURTIN et revendu 2.86 dont 26 % est reversé à la collectivité pour les charges du personnel. Une amélioration des repas est constatée. On pourrait envisager l'achat de sauce pour encore améliorer le déjeuner. Il est proposé une amélioration des repas commensaux (apport de fromages, café, ...). En ce qui concerne les bourses, 59 dossiers ont été établis ainsi que 10 demandes de

bourses départementales (bourses complémentaires). Mme BERNON remercie les associations pour leur aide financière apportée à l'occasion des départs en voyage.

- Résultat de l'exercice : les charges totales représentent un montant de **325 840.57 euros** et les recettes sont de **344 958.38 euros**. Le résultat de gestion est donc positif : **19 117,81 euros**. La capacité d'autofinancement est de 19 117.81 euros.

2. Analyse financière :

Le fonds de roulement, marge de manœuvre de l'établissement, augmente depuis 2013. Par conséquent, une bonne gestion est à noter.

Le besoin en fonds de roulement offre une marge de manœuvre supplémentaire, beaucoup de reliquats de subvention. Il faut donc investir pour amortir. Mme NIVELET, agent comptable, conseille l'achat d'un véhicule pour un montant de 8000.00 euros et 1000.00 euros de frais associés. L'amortissement serait de 2000.00 euros par an et sur 5 ans. Mme BERNON souhaiterait un trafic 9 places afin de transporter aussi les élèves lors de certaines sorties. M. MICHELETTI demande s'il existe une possibilité d'une LOA.

En conclusion, la trésorerie de l'établissement (fonds de roulement + besoin en fonds de roulement) est bénéficiaire.

On constate également que les jours de trésorerie et les jours de fonds de roulement progressent depuis 2013. Le taux de non recouvrement, créances des familles, diminue. Mme BERNON remercie M. BELLOC pour son investissement.

3. Affectation du résultat :

Le total général des réserves est de **53 766.13 euros**.

Les membres du C.A. adoptent à l'unanimité le compte financier.

Les membres du C.A. affectent à l'unanimité le résultat du compte financier sur un compte de réserve unique.

IV. DBM

7 DBM sont à l'ordre du jour, cf. le tableau ci- joint.

Mme BERNON déplore que certains élèves ne souhaitent pas participer au spectacle de "Lacanau à la scène".

Les membres du C.A. votent à l'unanimité les DBM.

V. Questions diverses

➤ Problème de transport des correspondants espagnols :

Transgironde refuse de transporter les élèves espagnols, sur la ligne Ste Hélène - Lacanau, faute de place. Toutefois, les correspondants sont acceptés sur les autres lignes.

Mme PEREZ contacte les familles concernées pour proposer un covoiturage.

La séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance

C. RENAUD

La Présidente de séance

